



## Plan Epargne Retraite et droits de succession

-----  
Par MM64

Bonjour

Le Plan Épargne Retraite (PEE) Doit-il être inclus dans le calcul des droits de succession ou se comporte--il comme une assurance vie exonérée des ces mêmes droits ?

En vous remerciant

Cordialement

-----  
Par DIU1973

Bienvenue

Il y a moins d'un an, les choses ont été précisées

[url=https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/13110-PGP.html/ACTU-2021-00189]https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/13110-PGP.html/ACTU-2021-00189[/url]